



Reprise du travail suite à accident du travail et chirurgie

Par **russo jean**, le **07/03/2017** à **09:56**

Bonjour,

En arrêt du travail suite a accident et arthrodèse L5-s1, je suis en arrêt depuis 5 mois pour convalescence et rééducation. Le chirurgien qui m'a opéré suggère qu'après avis de la médecine du travail je reprenne le chemin du travail en mi-temps thérapeutique.

Le médecin du travail lors d'une visite de pré-reprise, n'a pas souhaité statuer sur mon sort , souhaitant des examens complémentaires.

Le médecin conseil n'a pas non plus d'avis tranché; pour elle , je dois suivre mon arrêt jusqu'à la fin et suivre les préconisations du médecin du travail.

Moi de mon côté je ne me sens pas encore apte à reprendre mon poste d'enseignant de la conduite, assis constamment en voiture et ballotté comme un fétu de paille à longueur de journée.

Est ce que mon médecin traitant peut encore prolonger mon arrêt ?

Par **P.M.**, le **07/03/2017** à **16:08**

Bonjour,

Il faudrait lui demander mais apparemment si le médecin conseil de la CPAM ne s'y oppose pas, cela paraît possible...

Autrement, le Médecin du Travail devrait donner son accord pour un temps partiel thérapeutique lors de la visite de reprise...